

03

Rapport moral
du Président

04

Qui sommes-
nous ?

06

2021 en
quelques dates

07

Communication
et sensibilisation

09

AGIR POUR **VERDIR** LA FIN
DU QUINQUENNAT

12

POUSSER LES
COLLECTIVITÉS LOCALES
À **REmplir LEUR RÔLE**
DANS LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

14

RENFORCER LES
ENGAGEMENTS
CLIMATIQUES
INTERNATIONAUX

16

RENFORCER L'AMBITION
DE LA FRANCE SUR LA
SCÈNE EUROPÉENNE

18

DIMINUER LES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE
DE TOUS LES SECTEURS

20

ACCOMPAGNER
SOCIALEMENT LA
TRANSITION

23

ÉVALUER **LE RESPECT**
DES OBJECTIFS
CLIMATIQUES

25

ÉLABORER DES **MESURES**
ALTERNATIVES DANS DE
NOUVEAUX DOMAINES

27

Nos finances
en 2021

Directrice de la publication :
Morgane Créach

Coordination de la publication :
Mathilde Lebourgeois

Conception Graphique :
www.solenmarrel.com

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



J'écris ces lignes après le 2nd tour de l'élection présidentielle et avant le 1^{er} tour des législatives – donc sans savoir si la France s'achemine vers la reconduction d'une majorité en faveur d'Emmanuel Macron ou bien vers une nouvelle cohabitation. Pendant la campagne présidentielle, le climat est resté un thème très minoritaire, les stars du journalisme et la plupart des candidats préférant mettre l'accent sur les thèmes fétiches de l'extrême droite.

Néanmoins, grâce aux efforts de nos associations pour y imposer la place du climat, notamment en décryptant les programmes des candidats, la part de ce sujet a doublé entre le début et la fin de la campagne du 1^{er} tour. Lors du 2nd tour, nous avons réussi à mettre en évidence le caractère anti-climatique du programme de Marine Le Pen, contribuant ainsi à son échec. La campagne des élections législatives ne fait que démarrer, mais il semble que le climat y occupe une place importante, et c'est en partie grâce à ce travail de longue haleine – sans oublier bien sûr la sortie du rapport du GIEC.

Pour valoriser la sortie de ce rapport, nous avons créé un poste de chargé de sensibilisation au changement climatique, ce qui nous a permis d'en analyser les milliers de pages et de communiquer de manière rapide et efficace. En particulier, nous avons mis en avant le caractère indispensable d'un développement massif des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Le fait que, pour la première fois, cette dernière notion figure dans un rapport

du GIEC va faire beaucoup, dans les années à venir, pour lui donner une légitimité au-delà des sphères militantes.

La criminelle agression de l'Ukraine par Poutine agit comme un révélateur des ambitions climatiques des dirigeants, et de la résilience des différentes filières énergétiques. Les gouvernements européens, qui avaient confiné leur population en 2020, n'ont même pas osé instaurer une mesure aussi évidente (pour limiter la dépendance énergétique en même temps que les émissions de CO₂) que limiter la vitesse à 110 km/h sur autoroute. En France, le gouvernement met le frein sur l'éolien terrestre, pourtant un moyen rapide et bon marché d'économiser du gaz et du charbon.

Pour terminer sur une note plus positive, je souhaite la bienvenue à Action contre la faim (ACF), qui devient ainsi la 26^e association nationale membre de notre Réseau. ACF est une association de solidarité internationale majeure, qui mène des activités d'adaptation à la crise climatique pour les communautés vulnérables. Son adhésion va renforcer notre expertise et notre légitimité sur les questions de justice climatique, d'analyse des impacts et d'adaptation.

Bienvenue également à Benjamin, Émeline, Olivier et Pierre, qui ont rejoint l'équipe salariée depuis notre dernière assemblée générale. Lors de cette année particulièrement riche en événements, l'équipe a fait preuve d'un engagement sans faille et d'un dynamisme constant, et mérite cette fois encore toutes nos félicitations.

QUI SOMMES-NOUS ?

26

ASSOCIATIONS
NATIONALES
MEMBRES

8

MEMBRES
DU BUREAU
EXÉCUTIF

10

ASSOCIATIONS
LOCALES

19

SALARIÉS AU 31
DÉCEMBRE 2021

+100 000

ABONNÉS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

38

ADHÉRENTS
INDIVIDUELS

Le Réseau Action Climat fédère 26 associations nationales de protection de l'environnement, de lutte contre la pauvreté, de développement et de solidarité internationale. Il comporte par ailleurs un collège d'associations locales ainsi qu'un collège d'adhérents individuels. Il a pour principale mission de lutter contre le dérèglement climatique, de l'échelle internationale à l'échelle locale.

LES SIÈGES ET AGRÈMENT

Le Réseau Action Climat est agréé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire « Association nationale de protection de l'environnement ». Il siège dans différentes instances nationales, notamment :

- Conseil National de la Transition Écologique (CNTE)
- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)
- Conseil d'Orientation de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)
- Comité pour l'économie verte
- Comité de pilotage des assises européennes de la transition énergétique ou encore du Sommet Climat et Territoires de Lyon, etc.
- Conseil national de l'alimentation
- Comité mis en place sous l'égide du Premier ministre pour le suivi du plan de relance.

LES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

- Membre et antenne française du Climate Action Network Europe et du Climate Action Network International.
- Membre de Transport & Environment.
- Administrateur du Réseau Climat & Développement

LES ASSOCIATIONS NATIONALES MEMBRES



ILS ONT REJOINT LE RÉSEAU ACTION CLIMAT : ACTION CONTRE LA FAIM



LE BUREAU EXÉCUTIF DU RÉSEAU ACTION CLIMAT



PHILIPPE QUIRION
PRÉSIDENT



EDOUARD TOULOUSE
TRÉSORIER



ANTOINE BONDUELLE
ADMINISTRATEUR



VENANCE JOURNÉ
ADMINISTRATRICE
MEMBRE DU CESE



PIERRE PERBOS
ADMINISTRATEUR



DAMIEN DEMAILLY
ADMINISTRATEUR



RAPHAËLLE GAUTHIER
ADMINISTRATRICE



DIANE VANDAELE
ADMINISTRATRICE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé d'un représentant de chaque organisation nationale membre, d'un représentant du collège d'associations locales et régionales, d'un représentant de celui des adhérents individuels ainsi que des 8 membres du bureau exécutif.

Les associations nationales sont membres de droit du Conseil d'Administration (CA), les membres du Bureau y sont élus lors de l'Assemblée Générale annuelle ainsi que les représentants des deux collèges d'adhérents individuels et d'associations locales et régionales.

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne trois fois par an et le bureau une fois par trimestre.

L'ÉQUIPE SALARIÉE (EN AVRIL 2022)

COMITÉ DE COORDINATION



MORGANE CRÉACH
DIRECTRICE



ANNE BRINGAULT
COORDINATRICE
DES PROGRAMMES



CAROLE BRUN
RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE



**MATHILDE
LEBOURGEAIS**
RESPONSABLE
COMMUNICATION



EMMANUEL BERNARD
GESTIONNAIRE
ADMINISTRATIF



YVON CHAGUÉ
CHARGÉ DE
COMMUNICATION
DIGITALE



**BENJAMIN CRETTE
NAND**
CHARGÉ DE
SENSIBILISATION



CYRIELLE DENHARTIG
RESPONSABLE
AGRICULTURE
& ALIMENTATION



VALENTIN DESFONTAINES
RESPONSABLE
MOBILITÉS DURABLES



CÉLESTE DURIEZ
RESPONSABLE CLIMAT
ET EMPLOI



LÉA MATHIEU FIGUEIREDO
RESPONSABLE
INDUSTRIE LOURDE



BENOIT GRANIER
RESPONSABLE
ALIMENTATION



OLIVIER GUÉRIN
CHARGÉ PFUE



ZOÉ LAVOCAT
RESPONSABLE CLIMAT
ET TERRITOIRES



PIERRE LEFLAIVE
RESPONSABLE
TRANSPORTS



NEIL MAKAROFF
RESPONSABLE
EUROPE



AUORE MATHIEU
RESPONSABLE
POLITIQUES
INTERNATIONALES



EMELINE NOTARI
RESPONSABLE
POLITIQUE
CLIMAT



MARINE POUGET
RESPONSABLE
GOUVERNANCE
INTERNATIONALE



ZÉLIE VICTOR
RESPONSABLE
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Merci à : Agathe Bounfour, Meike Fink, César Bouvet et Matthias Beaufls Marquet.

2021 EN QUELQUES DATES



Sommet international des leaders sur le climat, retour des États-Unis sur la scène internationale climatique

Élections régionales, le Réseau Action Climat publie un décryptage des programmes

Vote solennel du projet de loi climat et résilience par les parlementaires



Congrès de l'UICN à Marseille sur la biodiversité

L'Assemblée nationale vote le dernier Projet de loi de finances du quinquennat, des investissements massifs sauf pour la transition écologique



Marche pour une vraie loi climat, plus de 300 organisations réponent présentes

Vote solennel du projet de loi climat et résilience à l'Assemblée nationale, un rdv manqué pour le climat et la démocratie

La Commission européenne présente le Paquet législatif européen pour façonner le **greendeal**



Sortie de la 1^{re} partie du 6^e rapport d'évaluation du GIEC

Grâce à **L'Affaire du Siècle**, l'État a été condamné à agir pour le climat par la justice, il a jusqu'au 31/12/2022



COP26 à Glasgow



La France dépose auprès de la Commission européenne son **plan stratégique national** (PSN, déclinaison de la PAC en France)

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

En 2021 le Réseau Action Climat a renforcé sa communication avec la création d'un nouveau poste dédié au digital. Cela a permis d'augmenter sa visibilité et son audience, et de varier les contenus avec toujours comme objectifs de :

- valoriser le travail des associations membre,
- porter les solutions de lutte contre le changement climatique auprès des médias et des hommes politiques,
- sensibiliser un public élargi aux changements climatiques.

Une large partie de la population a conscience que le changement climatique représente un problème mais ne connaît pas l'ampleur de ce dernier et ne peut donc pas être en capacité d'adhérer aux transformations sociétales nécessaires. Le Réseau Action Climat a donc développé deux outils de sensibilisation aux changements climatiques.

LE 6^e RAPPORT DU GIEC

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a actualisé les connaissances scientifiques sur le changement climatique et a sorti la 1^{re} partie de son 6^e rapport d'évaluation en août 2021. Les experts du Giec sont catégoriques: les modifications récentes du climat sont sans précédent depuis des millénaires et la responsabilité jouée par les activités humaines est incontestable. Le Réseau Action Climat a réalisé plusieurs courtes vidéos pour résumer ce rapport auprès d'un large public sur les réseaux sociaux (plus de 350 000 vues).

<https://reseauactionclimat.org/rapport-giec-climat-2021/>

L'EXPOSITION EN PARTENARIAT AVEC L'ADEME



Le Réseau Action Climat et l'Ademe ont réalisé une exposition à destination des collégiens et des lycéens, constituée de 3 panneaux. Ces derniers présentent les causes et impacts du changement climatique, des pistes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et des actions à mettre en place pour nous adapter aux évolutions du climat. Ils sont également accompagnés d'un livret pédagogique avec différentes activités proposées. L'exposition est téléchargeable gratuitement sur notre site internet :

<https://reseauactionclimat.org/publications/panneaux-dexposition-expliquer-le-changement-climatique-en-classe/>

UNE VISIBILITÉ DANS LES MÉDIAS

1000

RETOMBÉES PRESSE

42 COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE

7 CONFÉRENCES DE PRESSE

DES ABONNÉS DE PLUS EN PLUS PLUS NOMBREUX (Chiffres déc. 2021)

16 600

ABONNÉS À LA NEWSLETTER MENSUELLE INFOS DE SERRE

191 000

UTILISATEURS DE NOTRE SITE WEB

56 000 SUR TWITTER

24 200 SUR FACEBOOK

9 600 SUR INSTAGRAM (x2 en un an)

13 000 SUR LINKEDIN

PUBLICATIONS ET DOSSIERS



AGIR POUR VERDIR LA FIN DU QUINQUENNAT

2021 représentait la dernière occasion de verdir l'action menée jusqu'à présent par le Gouvernement et les parlementaires sur le climat. Les opportunités pour faire changer de braquet à la politique gouvernementale ont été nombreuses : loi climat & résilience, projet de loi de finances, plan stratégique national, etc. Mais les résultats espérés pour faire rattraper à la France le retard accumulé dans l'atteinte de ses objectifs climat et énergie n'ont pas été au rendez-vous.



LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2019, la France analyse la part verte de son budget. Mais cette méthodologie de comptabilisation étant lacunaire, le Réseau Action Climat a publié dès 2020, son propre état des lieux de la part du budget de l'Etat consacrée respectivement aux dépenses vertes et aux dépenses néfastes pour le climat. En 2021, [les aides publiques néfastes au climat et à l'environnement ont ainsi été évaluées à 25 milliards d'euros](#)⁽²⁾. Le Réseau Action Climat a donc formulé et porté des propositions en faveur d'un projet de loi de finances plus

écologique et social pour 2022. Un travail de fond a aussi été réalisé sur les financements de la transition écologique par les collectivités. Dans un contexte de pandémie et alors que les collectivités étaient en première ligne pour répondre à cette crise, le Réseau Action Climat a ainsi suivi les projets de Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE).

En 2022,
25 milliards
de dépenses
néfastes pour
le climat

LE QUINQUENNAT D'EMMANUEL MACRON SUR LE CLIMAT : UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE

Le quinquennat 2017-2022 a été marqué par une dualité importante sur les enjeux du changement climatique. D'un côté Emmanuel Macron a affiché, dans ses discours, une ambition sur cet enjeu. De l'autre, la justice a reconnu, et ce de manière historique, l'insuffisance des actions du gouvernement pour respecter ses objectifs sur le climat, l'enjoignant par conséquent à agir (dans l'Affaire du Siècle et l'Affaire Grande-Synthe). Pour y voir clair, le Réseau Action Climat [a passé au crible les actions menées sur le climat](#) par la majorité présidentielle depuis 2017 et a évalué leur efficacité pour baisser les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs les plus émetteurs⁽³⁾.



(2) <https://reseauactionclimat.org/25-milliards-deuros-de-dépenses-nefastes-pour-le-climat-et-lenvironnement/>

(3) <https://reseauactionclimat.org/bilan-demmanuel-macron-sur-le-climat-un-pas-en-avant-deux-pas-en-arriere/>



POUSSER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À REMPLIR LEUR RÔLE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les élections régionales ont eu lieu en 2021, à la suite des élections municipales de 2020. Cette période électorale a été l'occasion pour le Réseau Action Climat de challenger les candidats aux élections régionales ainsi que les nouveaux élus locaux sur leurs ambitions climatiques mais aussi d'accompagner les citoyens mobilisés. L'action locale et le suivi des engagements politiques ont ainsi constitué une priorité du Réseau Action Climat en 2021.

LE RÔLE CLÉ DES RÉGIONS



Les élections régionales de juin 2021 ont été l'occasion de mettre en avant le rôle clé de cet échelon pour réaliser la transition climatique et sociale. Le Réseau Action Climat a ainsi agi pour expliquer les compétences climatiques aux mains des régions en développant plusieurs outils de communication (publications, sondages, visuels, etc.). Cette séquence a également été l'occasion de pousser les candidats à s'engager pour le climat de manière ambitieuse. À cette fin, le Réseau Action Climat a réalisé un décryptage des programmes des principaux candidats (décryptage de 52 programmes, couvrant les 13 régions métropolitaines), sur la base de 15 mesures clés pour lutter contre le dérèglement climatique et instaurer davantage de justice sociale⁽¹⁾.

LA MOBILISATION LOCALE

Le Réseau Action Climat a opéré un suivi des engagements pris par les équipes municipales dans le cadre des élections de 2020. À travers notamment la campagne Alternatives Territoriales, le Réseau Action Climat a formé, créé des outils (le kit « Mode d'emploi : action locale et campagne citoyenne », une mise à jour du Baromètre de la Transition), organisé des temps d'échanges afin que les

citoyens soient en mesure d'interpeller, challenger et co-construire les politiques publiques territoriales. 14 formations ont ainsi été données auprès de 350 personnes ! Différents temps de mobilisation citoyenne ont également été organisés pour interpeller les élus des communes un an après leur élection, ainsi qu'en septembre avec près de 28 vélorutons mobilisant plus de 3 600 personnes à travers la France.



(1) <https://reseauactionclimat.org/elections-regionales-mais-ou-est-le-climat/>

<https://reseauactionclimat.org/ma-region-en-action-les-leviers-pour-une-transition-ecologique-et-juste/>

<https://reseauactionclimat.org/regionales-2021-le-climat-un-facteur-de-vote-pour-80-des-francais/>



RENFORCER LES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES INTERNATIONAUX

L'année 2021 a été marquée par la relance de la diplomatie climatique internationale, avec le retour des États-Unis dans l'Accord de Paris et la tenue de sommets phares (Sommet des Leaders sur le climat, COP26 de Glasgow). Le Réseau Action Climat s'est impliqué dans l'ensemble de ces événements en interpellant la France.

DES SOMMETS INTERNATIONAUX PHARES POUR LE CLIMAT

Le sommet « Biden » pour le climat d'avril 2021 a été le premier sommet de grande ampleur organisé au niveau international depuis le début de la crise sanitaire. À cette occasion, le Réseau Action Climat a poussé les Etats à relever leurs objectifs nationaux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et à augmenter leur finance climat à destination des pays du Sud. Une [méthodologie d'évaluation](#)⁽¹⁾ de la transparence et de l'efficacité des coalitions multi-acteurs a également été publiée (en continuité avec [l'état des lieux](#) de 2020) car les acteurs non-étatiques étaient fortement représentés lors de ce sommet. Le G7 qui s'est tenu en juin 2021 à Cornouailles, au Royaume-Uni, a également représenté une opportunité d'inciter les pays riches à montrer l'exemple sur le climat, avec quelques maigres résultats, notamment l'engagement par les pays du G7 de ne plus subventionner les centrales à charbon.

LA COP26 : DES PROGRÈS INSUFFISANTS POUR RESPECTER L'ACCORD DE PARIS

La COP26, reportée d'un an du fait de la pandémie, s'est finalement tenue à Glasgow en novembre 2021. Avec l'intensification et la multiplication des impacts climatiques à travers le monde, les attentes étaient grandes quant aux actions devant être entreprises pour respecter l'objectif de +1,5°C, notamment en augmentant les objectifs climatiques des pays les plus émetteurs ainsi que l'aide financière accordée aux pays du Sud. Le Réseau Action Climat a participé à la COP26 et réalisé un travail de coordination de ses associations membres, de positionnement, de plaidoyer et de sensibilisation médiatique. Il a ainsi poussé la France à augmenter ses financements climat, stopper ses subventions publiques aux projets d'énergies fossiles à l'étranger et financer les pertes et dommages liées au changement climatique. Malgré les espoirs suscités, les résultats de la COP26 se sont montrés insuffisants face à l'urgence climatique, nous plaçant davantage sur une trajectoire à + 2,4°C et non de + 1,5 °C.



BIODIVERSITÉ ET CLIMAT : MÊME COMBAT

Depuis quelques années, les agendas internationaux du climat et de la biodiversité se rapprochent : jusqu'ici, pendant les COP climat, on parlait peu de la conservation des écosystèmes. Et les COP biodiversité ne bénéficiaient d'aucune visibilité. Pourtant, les crises climatiques et de la biodiversité sont intrinsèquement liées, et il est impossible d'en solutionner une sans se préoccuper de l'autre. Le Réseau Action Climat a voulu mettre en avant cette nécessité en publiant un rapport à l'occasion du Congrès de l'UICN de septembre 2021⁽²⁾. Ce rapport souligne les bonnes (et *a contrario* les mauvaises) pratiques pour protéger les écosystèmes tout en combattant les conséquences du changement climatique.

100 milliards de dollars/an
c'est la promesse non tenue des pays développés pour soutenir l'action climatique dans les pays du Sud

(1) <https://reseauactionclimat.org/publications/methodologie-coalitions/>

(2) <https://reseauactionclimat.org/publications/biodiversite-climat-meme-combat/>



CONCRÉTISER LE GREEN DEAL EUROPÉEN

2021 a été une année majeure pour l'Europe du climat. L'Union européenne a adopté une loi climat actant une hausse de son objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre à au moins 55 % pour 2030. Afin d'y parvenir, la Commission européenne a présenté en juillet le paquet climat « Fit for 55 ». Une année qui a donc posé de nouvelles bases plus ambitieuses pour le climat mais dont la concrétisation dépendra en grande partie de la volonté des États membres.

L'EUROPE DANS L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA FRANCE LE PIED SUR LE FREIN



Le 14 juillet 2021, la Commission européenne a publié un ensemble de 14 grandes réformes sur le climat, appelé le paquet « Fit for 55 », qui doit permettre à l'Union européenne de réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. La Commission européenne a choisi, entre autres, de forcer les constructeurs automobiles à mettre fin à la vente des véhicules essence, diesel et hybrides neufs dès 2035, d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables ou encore de faire payer à l'aviation et au maritime le vrai prix de leur pollution. Mais beaucoup reste à faire. Le Réseau Action Climat a porté dans ce paquet des mesures ambitieuses pour ne pas faire reposer la plus grande partie du poids de la transition sur les ménages les plus précaires, mais sur les grands émetteurs de gaz à effet de serre, notamment les industriels.

À la veille de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, le Réseau Action Climat a interpellé le Président de la République pour qu'il cesse de freiner l'action climatique européenne, via la réalisation d'un [bilan sur son action menée sur la scène européenne ces 5 dernières années](#)⁽¹⁾. Ce bilan revient sur dix sujets majeurs (déforestation, marché carbone européen, énergies renouvelables, efficacité énergétique, plan de relance européen, etc.) et dresse comme constat que, malgré une action en faveur d'objectifs plus ambitieux, les réformes concrètes pour les respecter ont été freinées.

LA TAXONOMIE, UNE OPÉRATION DE GREENWASHING DU NUCLÉAIRE ET DU GAZ FOSSILE

La taxonomie verte européenne est le « label vert » européen, censé définir les investissements « verts » afin de soutenir les acteurs de la finance dans la réorientation des flux financiers vers la transition écologique. Pour cela, elle classe les activités en fonction de leur durabilité en respectant des critères développés par des scientifiques. Malheureusement, sous la pression de la France, alliée à la Hongrie, la Pologne et

la Tchéquie, la taxonomie s'est éloignée de sa définition scientifique pour labelliser comme « verts », le gaz fossile et le nucléaire. En obtenant ce label d'« énergies de transition », le nucléaire et le gaz fossile peuvent désormais bénéficier de milliards d'euros dédiés à la transition écologique. Une défaite pour le climat dans laquelle la France a une responsabilité majeure, malgré les alertes du Réseau Action Climat.



(1) <https://reseauactionclimat.org/publications/la-france-du-president-macron-frein-ou-moteur-du-green-deal-europeen/>



DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE TOUS LES SECTEURS

En 2021, le Réseau Action Climat a continué d'agir pour proposer une transformation des principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (transport, agriculture, énergie...).

MOINS ET MIEUX : POUR UN ÉLEVAGE ET UNE CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX RESPECTUEUX DE LA PLANÈTE

Le Réseau Action Climat a, dans sa [position « moins et mieux »^{\(1\)}](#), fixé l'objectif de réduire de 50 % le cheptel, prioritairement des élevages industriels, et de 50 % la consommation de produits animaux, prioritairement industriels, d'ici à 2050. Cela a permis de peser dans différents cadres tel que le Conseil national de l'alimentation, la loi climat ou encore le plan stratégique national, mais aussi de faire avancer ce sujet

auprès d'autres acteurs comme ceux de la santé ou encore les organisations paysannes. Ce positionnement du « Moins et Mieux » a aussi été vulgarisé et diffusé grâce à une vidéo pédagogique dessinée. Enfin, le Réseau Action Climat a réalisé un sondage sur la consommation de viande dans la population ainsi qu'une vidéo sur les bénéfices des menus végétariens dans les cantines.



REPORTER LES VOYAGEURS DE L'AÉRIEN VERS LE TRAIN

Après avoir en 2020 évalué les besoins d'investissements pour accélérer la relance du transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises, le Réseau Action Climat a travaillé plus spécifiquement en 2021 sur l'enjeu du report des voyageurs depuis l'avion vers le train. Le Réseau Action Climat a ainsi réalisé une [étude de faisabilité technique](#)⁽²⁾ de la proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat d'interdire les lignes intérieures pour lesquelles il existe une alternative en train en moins de 4 heures ainsi que pour celles avec une alternative en train de moins de 5 heures. Les conclusions, positives, montrent que c'est possible dès à présent pour les lignes en moins de 4 heures. Cette mesure a ainsi été valorisée dans le cadre de l'examen du projet de loi Climat et Résilience.

ÉNERGIE : VERS LE 100 % RENEUVELABLES

Le Réseau Action Climat a réalisé deux documents pour réaffirmer sa position sur le 100 % renouvelables : une [vidéo en partenariat avec Loopsider](#) ainsi qu'[une publication](#)⁽³⁾ dénonçant le choix du nucléaire pour répondre à l'urgence climatique. Un travail de coordination a été mené avec les membres du réseau pour répondre à la consultation de Réseau de Transport d'Electricité (RTE) sur le futur du mix électrique en 2050 et participer aux différents ateliers et plénières. Sur les 6 scénarios RTE

publiés en octobre 2021, trois tendent vers le 100 % renouvelables. La sobriété est également rappelée comme levier nécessaire pour atteindre cet objectif. Le Réseau Action Climat a par ailleurs publié un dossier de presse à l'occasion de la sortie des scénarios de RTE et s'est appuyé sur le scénario de négaWatt et l'étude de l'ADEME pour renforcer les arguments en faveur du 100 % énergies renouvelables. Malgré ces initiatives, le Gouvernement a annoncé son intention de construire de nouveaux EPR.



(1) <https://reseauactionclimat.org/moins-et-mieux-de-produits-dorigine-animale-au-benefice-de-tous/>

(2) <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2021/06/etude-report-modal-web.pdf>

(3) <https://reseauactionclimat.org/publications/nucleaire-un-pari-risque-face-a-lurgence-climatique/>

ACCOMPAGNER SOCIALEMENT LA TRANSITION

Convaincu que la transition écologique ne pourra se réaliser qu'accompagnée de davantage de justice sociale, le Réseau Action Climat a porté auprès des pouvoirs publics des mesures garantissant à tous un accès aux solutions alternatives et ne laissant personne sur le bas côté de la transition.

AIDER LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES À S'ÉQUIPER D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE

Le Réseau Action Climat a formulé des propositions pour accompagner socialement la transition de la mobilité et notamment le passage, pour les ménages dépendants de la voiture individuelle, d'un véhicule thermique à un véhicule électrique. Pour réduire au maximum le reste à payer des ménages les plus modestes, le Réseau Action Climat a proposé de renforcer les aides à l'achat existantes puis, en cas de reste à payer, d'étaler dans le temps ce dernier grâce à

l'instauration d'un prêt mobilité à taux zéro. Le Réseau Action Climat a défendu cette proposition tout au long de l'examen du projet de loi Climat et Résilience et l'a valorisé grâce à une [tribune](#) avec le Secours Catholique et le WWF et une [vidéo](#). Initialement absent du projet de loi, ce travail a contribué à l'adoption d'un prêt à taux zéro mobilité dans le texte final de la loi Climat et Résilience mais les conditions de mise en œuvre du dispositif méritent encore d'être améliorées⁽¹⁾.

13,3
MILLIONS
DE FRANÇAIS
EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ
MOBILITÉ

Source : baromètre
de la mobilité
Fondation Nicolas
Hulot

LES INÉGALITÉS SOCIALES FACE À LA POLLUTION DE L'AIR

En collaboration avec UNICEF France, et avec deux spécialistes des inégalités environnementales : Séverine Deguen (École des hautes études en santé publique) et Stéphanie Vandentorren (Santé Publique France), le Réseau Action Climat a réalisé un [rapport sur les inégalités sociales en matière d'exposition et de vulnérabilité à la pollution de l'air](#)⁽²⁾, en particulier chez les enfants. Cette étude intitulée « De l'injustice sociale dans l'air – Pauvreté des enfants et pollution de l'air » accompagnée d'illustrations réalisées par Tommy Dessine a été publiée à l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air de 2021. Elle a bénéficié d'une très bonne visibilité avec près de 100 retombées presse et a été présentée devant le Conseil National de l'Air ainsi qu'auprès de certaines agglomérations.



**EN FRANCE
3 ENFANTS SUR
4 RESPIRENT UN
AIR TOXIQUE**

(1) <https://reseauactionclimat.org/des-prets-a-taux-zero-pour-la-mobilite/>

(2) https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2021/10/pollutioninjusticesociale_synth_web.pdf



L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS À UNE ALIMENTATION DURABLE

Le Réseau Action Climat a réuni ses membres et d'autres organisations de lutte contre la précarité alimentaire pour discuter des enjeux d'accessibilité à une alimentation saine et durable lors de l'examen de la loi climat. Ce travail a conduit à la production d'une position commune, de plusieurs amendements sur les chèques alimentaires et la sécurité sociale de l'alimentation, et à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux

sociaux. Le Réseau Action Climat a également dialogué avec d'autres acteurs du social et de la santé pour défendre collectivement l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable. Ces échanges ont abouti à la parution d'une tribune dans *Le Monde*, cosignée avec des syndicats et organisations comme VRAC, CLCV, l'UNAF, la FCPE, la CSF et le CNAO.

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

12 millions de ménages souffrent de précarité énergétique. Plus de 5 millions de logements sont encore des passoires énergétiques, c'est-à-dire des habitations tellement mal isolées qu'elles sont impossibles à chauffer sans avoir des factures exorbitantes. La hausse du prix des énergies renforce cette difficulté à se chauffer correctement. Le Réseau Action Climat a contribué, avec le collectif *Rénovons*, à l'élaboration de propositions pour un *Bouclier Énergie* qui préserverait durablement les ménages. Il comprend des mesures d'urgence comme la hausse à 700 € du chèque énergie, et des dispositions pour accélérer la rénovation performante des logements, seul moyen de réduire de manière pérenne les factures d'énergie, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. Le Réseau Action Climat s'est également associé à la *Journée de lutte contre la précarité énergétique* le 10 novembre qui a donné lieu à des dizaines d'événements en France⁽³⁾.

LA CONSOLIDATION DES ALLIANCES AVEC DES ACTEURS VARIÉS



En 2021, le Réseau Action Climat a continué de soutenir et de participer à deux collectifs créés en faveur de la lutte contre le changement climatique et la justice sociale, *Plus Jamais Ça!* et le *Pacte du Pouvoir de Vivre*. Ces collectifs regroupent des acteurs variés (associations environnementales, de lutte contre la pauvreté, de solidarité internationale, mutuelles, syndicats, etc.). Le Réseau Action Climat a coordonné au sein du Pacte du Pouvoir de Vivre l'élaboration des propositions sur la transition écologique et participé à la stratégie du collectif en vue de la séquence électorale de 2022.

(3) <https://www.journee-precarite-energetique.fr/?sa=D&source=docs&ust=1649864877644371&usg=AoVvaw3AftYjyS3djiNOWm1yFIB2E>

TRIBUNAL
ADMINISTRATIFPOUR QUE
L'ÉTAT AGISSE,
L'AFFAIRE
DU SIÈCLE
EST DE
RETOUR AU
TRIBUNALL'INACTI
ON CLIMATIQUE
DE L'ÉTAT
EST
ILLÉGALE
L'AFFAIRE
DU SIÈCLEPOUR QUE
L'ÉTAT AGIS
L'AFFAIR
DU SIÈCL
EST D
RETOUR
TRIBUN

ÉVALUER LE RESPECT DES OBJECTIFS CLIMATIQUES

Veiller au respect des objectifs qui ont été fixés pour lutter contre le dérèglement climatique est une priorité. En effet, les objectifs que la France s'est donnés ne sont pas atteints. Ces dérapages constants, année après année, méritent d'être mis en lumière pour éclairer les décideurs publics sur les mesures additionnelles à mettre en place pour corriger le tir. Cet apport de transparence sur le respect des engagements pris est un axe sur lequel le Réseau Action Climat s'est largement investi en 2021.

L'OBSERVATOIRE CLIMAT ÉNERGIE ET LES 24H DU CLIMAT

Le Réseau Action Climat a continué de développer son outil de suivi des politiques publiques qu'est l'[Observatoire Climat Énergie](#)⁽¹⁾. Il permet de suivre les objectifs présents dans les lois et les textes réglementaires, en particulier la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). En 2021, il a été mis à jour avec les nouveaux objectifs de la SNBC2 et la PPE. Cet Observatoire a été répliqué à l'échelle européenne : le [NECP tracker](#) regroupant 10 pays partenaires autour d'une dizaine d'indicateurs clés communs, et publié en mai 2021. La seconde édition des 24h du Climat, événement en ligne, organisé les 28 et 29 septembre 2021 sur 6 grandes thématiques (la rénovation énergétique, l'alimentation,

les mobilités, l'énergie, l'Europe et la place du citoyen et des territoires dans la transition écologique), a réuni 90 intervenants (parlementaires, société civile, experts et membres du gouvernement).

Les chiffres de l'année 2020 ont montré une baisse générale des émissions liée à un changement conjoncturel (la crise Covid) atteignant tout juste l'objectif global pour 2020, mais une véritable inflexion des tendances sur le long terme reste encore à démontrer.



LE RECOURS À LA JUSTICE : L'AFFAIRE DU SIÈCLE

Face aux retards pris dans les politiques climatiques, la justice est un levier puissant pour évaluer l'action de l'Etat et surtout l'obliger à agir davantage. C'est ce levier que quatre ONG membres du Réseau Action Climat (Greenpeace, Oxfam, FNH et Notre affaire à tous) ont activé via l'Affaire du siècle. Le 3 février 2021, le tribunal administratif de Paris a reconnu l'illégalité de l'inaction climatique de l'État, en jugeant que le non-respect par la France de ses budgets carbone sur la période 2015-2018 constituait une carence fautive. Le 14 octobre, ce même tribunal a ordonné à l'Etat de prendre « toutes les mesures utiles » pour réparer, d'ici au 31 décembre 2022, le préjudice écologique.

L'OBSERVATOIRE DES OBJECTIFS RÉGIONAUX CLIMAT ÉNERGIE

Le Réseau Action Climat a lancé en janvier 2021 un Observatoire des objectifs régionaux climat énergie qui vise à améliorer le niveau d'information des citoyens, des médias et des acteurs de la société civile sur les politiques régionales climat énergie et à rendre transparent leur avancement et efficacité. Cet Observatoire a été mis à jour avec les dernières données actualisées et avec davantage d'explications pour le rendre plus accessible et pédagogique. Le Réseau Action Climat a pu valoriser et diffuser cet observatoire auprès de différents acteurs politiques, économiques et de la société civile, en France et en Europe, notamment dans le contexte des élections régionales.

L'ÉTAT A JUSQU'AU
31/12
POUR PRENDRE TOUTES
LES MESURES UTILES
POUR RÉPARER SON
INACTION ET RESPECTER
SES OBJECTIFS
CLIMATIQUES

(1) <https://www.observatoire-climat-energie.fr>

ÉLABORER DES MESURES ALTERNATIVES DANS DE NOUVEAUX DOMAINES

Le Réseau Action Climat a élargi son champ d'action afin de développer une expertise et proposer des solutions alternatives pour intégrer l'emploi et engager la transition du secteur de l'industrie lourde.



ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LA MUTATION DES EMPLOIS

La question de l'emploi doit être au cœur de la transition écologique : la transformation de nos modes de production et des secteurs économiques les plus polluants ne peut se faire sans réfléchir en parallèle à un accompagnement des salariés, aux compétences et aux emplois de demain. Le Réseau Action Climat a souhaité développer en 2021 des propositions fortes pour une meilleure anticipation de ces évolutions de l'emploi, et notamment pour un accompagnement à la reconversion professionnelle des personnes occupant

aujourd'hui des emplois dans les secteurs à forte intensité carbone (industrie, énergie...). Ce travail a commencé avec la publication d'un [état des lieux](#) des principaux dispositifs publics de reconversion existants et la construction d'un réseau afin de faire monter le sujet de l'emploi dans la lutte contre le changement climatique. En parallèle, le Réseau Action Climat a continué de porter avec l'Ademe l'[outil TETE](#), qui permet d'estimer le nombre d'emplois créés par des politiques de transition énergétique ambitieuses au niveau local.

LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE LOURDE PARMIS LES PLUS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'industrie lourde, représentée par les secteurs des mines et de la métallurgie, du ciment et de la chimie, concentre 75 % des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie. Si ces émissions ont diminué entre 1990 et 2015 via l'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés, les fermetures de sites, délocalisations et importations, cette tendance semble stagner, voire repartir à la hausse. Des mesures doivent être prises dès maintenant pour tenir la trajectoire fixée par la Stratégie Nationale Bas Carbone. Le Réseau Action Climat a ainsi travaillé en 2021 à étendre son réseau et à développer son expertise afin de sensibiliser aux

enjeux et solutions de décarbonation de l'industrie lourde et de porter la voix de la société civile sur ces questions auprès des entreprises et de l'administration. Le Réseau Action Climat a organisé en décembre, avec l'Institut Jacques Delors, un [séminaire sur l'industrie lourde et le climat](#)⁽¹⁾ qui a réuni plus de 50 personnes. Celui-ci a permis de dresser le tableau des actions à mener par ces secteurs et de présenter les travaux réalisés par l'ADEME sur cet enjeu. Dans ce cadre, le Réseau Action Climat a mis en avant les enjeux de sobriété et de développement de l'économie circulaire, au-delà du seul développement technologique.

L'INDUSTRIE LOURDE
(ACIER, CIMENT...)
CONCENTRE **75%**
DES ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE DE
L'INDUSTRIE

(1) <https://reseauactionclimat.org/seminaire-industrie-lourde-et-climat-les-defis-de-la-transition/>

NOS FINANCES EN 2021

Le budget du Réseau Action Climat en 2021 s'élève à 1765 694 €.

Le compte de résultat au 31 décembre 2021 présente un budget global de 1765 694 € (total des produits en 2021) et un excédent de 43 908 €.

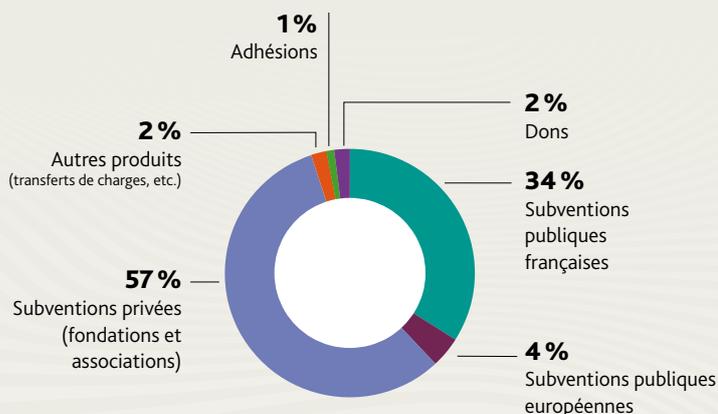
Les comptes de l'association sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes.

(voir les rapports annuels du Commissaire aux Comptes sur <https://reseauactionclimat.org/association/nos-financements/>)

NOS PRINCIPAUX FINANCEURS EN 2021



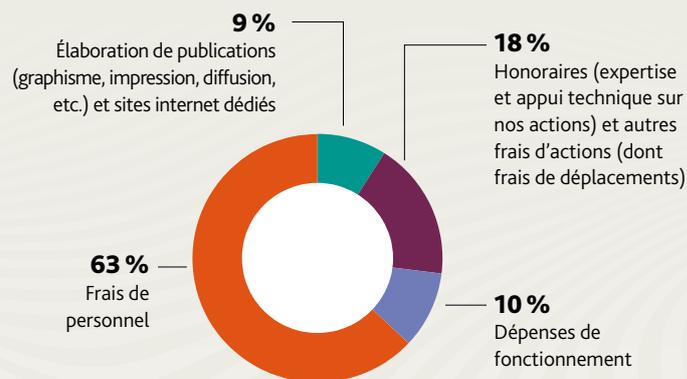
LES PRODUITS EN 2021



En 2021, les ressources du Réseau Action Climat proviennent à 95 % de subventions, publiques et privées, pour un montant de 1671 259 €. Les subventions publiques sont françaises (34 % du total des produits) ou européennes (4 %). Les subventions privées (57 % du total des produits) proviennent de fondations et associations. Les adhésions et dons représentent 3 % des produits en 2021 et comprennent :

- les adhésions des associations nationales, locales et régionales membres ainsi que des adhérents individuels,
- les dons.

LES CHARGES EN 2021



Les dépenses de personnel (salaires, charges, impôts et taxes) représentent toujours la plus grande part (63 %) des charges de l'association en 2021. Au 31 décembre 2021, le Réseau Action Climat comptait 19 salariés (18 en CDI et 1 en CDD).

Le Réseau Action Climat, fédération de 36 associations nationales et locales, lutte contre les causes du changement climatique, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International (CAN-I), réseau mondial de plus de 1300 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, l'industrie lourde et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

**DÉCOUVREZ l'action du Réseau Action Climat
et impliquez-vous avec nous sur le site :**

<https://reseauactionclimat.org>

NOUS CONTACTER

Réseau Action Climat - France
Mundo M - 47 Avenue Pasteur
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 58 83 92

NOUS SUIVRE

-  @RACFrance
-  ReseauActionClimat
-  ReseauActionClimat
-  reseau-action-climat

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

